



PROGRAMME SAISON 2022 / 2023

Pré-inscription à compter du **lundi 05 septembre 2022**
Reprise GYMNASTIQUE : Lundi 12 septembre 2022
PISCINE : Mercredi 28 septembre 2022
 (pas de pré-inscription pour la piscine)

	JOUR	HEURE	SALLE	ANIMATION
A partir du 12 septembre 2022	LUNDI matin			
	Mal de dos	09H00/10H00	Dojo du Petit Marché	Valéry Tétard
	Gym. Douce	10H00/11H00	Dojo du Petit Marché	Valéry Tétard
	Dynamique	10H30/11H30	Dojo du Polygone	Sandrine Colet
	LUNDI soirée (pilates)	18H/18H45	Gymnase Grimaux	Véronique Angibaud
	LUNDI soirée (pilates)	18H45/19H30	Gymnase Grimaux	Véronique Angibaud
	MARDI matin	08H45/09H45	Dojo du Polygone	Faïza Mesli
	Gymnastique	09H45/10H45	Dojo du Polygone	Faïza Mesli
MARDI soirée	Dynamique	18H00/19H15	Gymnase St-Exupéry	Véronique Angibaud
	Dynamique	19H20/20H30	Gymnase St-Exupéry	Véronique Angibaud
A PARTIR DU 28 septembre	MERCREDI soirée	20H30/21H30	Stade Nautique (35 participants maximum par animateur)	Michel Jeaucourt Paul Chalançon
A partir du 12 septembre 2022	JEUDI matin			
	Gym. Douce	09H00/10H00	Dojo du Petit Marché	Valéry Tétard
	Gym. Douce	10H00/11H00	Dojo du Petit Marché	Valéry Tétard
	JEUDI après-midi	16h30/17h15	Dojo du Petit Marché	Véronique Angibaud
	JEUDI soirée			
	Dynamique	19H00/20H15	Gymnase St-Exupéry	Sandrine Colet
	VENDREDI matin			
	Gymnastique	09H30/10H30	Dojo du Polygone	Véronique Angibaud
VENDREDI après-midi	Gymnastique	10H30/11H30	Dojo du Polygone	Véronique Angibaud
	Gymnastique	14H00/15H00	Dojo du Petit Marché	Faïza Mesli
VENDREDI soirée				
Gymnastique	18H00/19H00	Gymnase St-Exupéry	Faïza Mesli	

AUCUN COURS DE GYMNASTIQUE EN SALLE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

ATTENTION ! LIMITATION D'ADHERENTS PAR COURS. Dojo du Petit Marché (40) Gymnase St-Exupéry (40)
 Gymnase Grimaux (50) Dojo du Polygone (50), MAXI 35 par animateur à la piscine.

A cause du COVID, la capacité par cours peut changer !!!!!

Les cours ne débuteront pas si le nombre maximum de participants est dépassé.

LICENCE ou justificatif d'inscription exigible à chaque cours

PAR MESURE D'HYGIENE, tapis de sol obligatoire !



ADRESSES DES GYMNASES : *Dojo du Petit Marché* : angle rue Gambetta/ Bld Diéras ; *Dojo du Polygone* : stade du Polygone, à côté du tennis couvert ;
Gymnase Collège Grimaux : rue Raymonde Maous ; *Gymnase Ecole Elementaire St-Exupéry* : rue St-Exupéry

INSCRIPTIONS : auprès des animateurs, aux heures et lieux des cours

Documents à joindre : FICHE D'INSCRIPTION + CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE ou copie de moins de 3ans
 + COTISATION 95 €/ANNEE (dont 23,30 € pour la fédération)

La cotisation inclut licence + assurance - Chèque à l'ordre de : AREP-GV

Coupons-Sport ANCV acceptés

Garantie IAC SPORT : vous pouvez souscrire à une assurance complémentaire individuelle accident renforcée (facultative) pour 10 € (chèque à l'ordre de FFEV-GV). Le détail des garanties sera disponible auprès de vos animateurs, pour consultation au moment des cours.

AUCUN REMBOURSEMENT EN COURS D'ANNEE QUEL QUE SOIT LE MOTIF